

**CONCOURS: RH-F-143(23) – POSTE SYNDIQUÉ – FEÉSO**  
**AVIS INTERNE**  
**TECHNICIENNE/TECHNICIEN D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE À TERME**

**Poste :** Technicienne/technicien d'éducation spécialisée à terme

**Date d'entrée en fonction :** Dès que possible jusqu'à avis contraire

**Lieu de travail :** École publique Hélène-Gravel

**Pourcentage d'affectation :** 32,5 heures/semaine; (1,0 ETP); minimum 40 semaines/année

**Taux horaire :** Entre 24,24 \$ et 30,30 \$ - classification 5

**Sommaire des responsabilités:**

La personne qui occupe ce poste relève de la direction d'école et a pour rôle d'établir une relation aidante, d'accompagner et d'intervenir auprès des élèves en difficulté qui fréquentent un programme de l'Article 23, une classe d'adaptation sociale ou une classe ordinaire (élèves atteints d'une anomalie de comportement ou souffrant d'un problème de santé mentale) en redonnant ou en préservant la plus grande autonomie possible aux élèves. Elle collabore avec les divers membres de l'équipe multidisciplinaire (direction d'école, enseignants, enseignantes, cliniciennes, orthophonistes, psychométricienne, conseillers ou conseillères pédagogiques, travailleuses sociales, etc.) et tous les partenaires socio-éducatifs.

**Exigences et qualifications:**

- Cours collégial de trois ans en Techniques d'éducation spécialisée;
- Minimum d'un an d'expérience dans le domaine de Techniques d'éducation spécialisée;
- Formation à point selon les anomalies spécifiques, par exemple :
  - Intervention non violente en situation de crise (CPI) et/ou CPI autisme
  - ASIST (Prévention de suicide; évaluation du risque);
  - GISG (Gestion de l'intervention en situation de crise).

**Compétences:**

- Démontrer une excellente capacité d'analyse et de synthèse pour la résolution de cas;
- Être capable de travailler efficacement sous pression;
- Avoir une excellente connaissance du français oral et écrit et une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit;
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise;
- Démontrer une habileté à travailler en collaboration au sein d'une équipe multidisciplinaire;
- Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 2 février 2024** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie  
Directeur des Ressources humaines  
296, rue Van Horne  
Sudbury (Ontario) P3B 1H9  
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794  
courriel : emplois@grandnord.ca

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

**Anne-Marie Gélinault**, présidente

**Sébastien Fontaine**, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.